

AVENANT A L'ACCORD RELATIF  
AUX FRAIS DE SANTE DU PERSONNEL PERMANENT

**Objet de cet avenant**

Le présent document a pour objet d'adapter l'annexe reprise dans l'accord du 17 décembre 2015 portant sur la couverture des frais médicaux du personnel permanent, afin que notre couverture santé soit en conformité avec la réforme du 100% santé qui s'impose à nous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour préserver le caractère responsable de notre couverture santé.

Les autres clauses sont inchangées.

Le présent avenant sera déposé :  
en deux exemplaires auprès de la DIRECCTE des Hauts de Seine, dont une version sur support papier signée des parties et une version sur support électronique,  
et en un exemplaire au secrétariat greffe du Conseil de Prud'hommes de Nanterre.

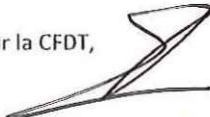
Il sera également communiqué à l'inspecteur du Travail dont relève le siège social de l'entreprise

Les termes de cet avenant seront portés à la connaissance de l'ensemble du personnel par voie d'affichage ou tout autre support de communication laissé à discrétion de l'employeur.

Accord publié en 11 exemplaires. Fait à Nanterre, le 30 octobre 2019.

Pour la Société Manpower France,  
Monsieur Jean-François Tousche, Directeur des Ressources Humaines

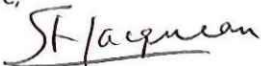
Pour la CFDT,

 A. KENNEDY

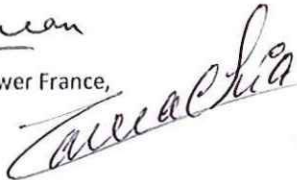
Pour la CFE-CGC,

 P. Persone

Pour la CFTC,

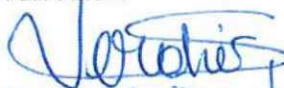
 St Jacques

Pour le Syndicat CGT Manpower France,

 Carrachia

Pour la FEC – FO,

Pour l'UNSA

  
Sandrine Verdès  
DSC UNSA



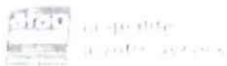
Actifs – Ensemble du personnel

octobre 2019

# MES GARANTIES FRAIS DE SANTÉ



Ce guide résume les garanties du contrat d'assurance frais de santé souscrit par votre employeur. Il vous présente les prestations auxquelles vous avez droit, leurs conditions d'application, ainsi que les services qui y sont associés. Vos interlocuteurs RH peuvent vous renseigner sur le fonctionnement des régimes, ainsi que leurs cotisations. Toutes les informations liées à votre contrat sont disponibles sur votre espace assuré Mercernet.



Handwritten signatures and initials: A, S, L, P, AK

## MON TABLEAU DE GARANTIES

Garanties exprimées en complément de la Sécurité sociale	BASE		OPTION	
	Signataires DPTAM	Non signataires DPTAM	Signataires DPTAM	Non signataires DPTAM
<b>HOSPITALISATION (Chirurgie, Maladie)</b>				
Y compris régime de base				
Frais de séjour		100% EE		100% EE
Honoraires 41 SS 80%	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Honoraires 41 SS 100%	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Ticket modérateur forfaitaire		100% EE		100% EE
Forfait hospitalier		100% EE		100% EE
Chambre particulière (y compris maternité)		100% EE		100% EE
Lit d'accompagnement (enfant de moins de 16 ans) (non remboursé SS)		100% EE		100% EE
<b>SOINS COURANTS</b>				
Honoraires Médecins - Généralistes	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Honoraires Médecins - Spécialistes	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Honoraires Médecins - Petite chirurgie / Actes de Spécialité / Actes techniques non dispensés par des médecins		100% 300% EE		100% 300% EE
Honoraires Médecins - Petite chirurgie / Actes de Spécialité	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Honoraires Médecins - Radiologie - actes techniques non dispensés par des médecins		100%		100% 300% EE
Honoraires Médecins - Radiologie	100%	100%	100% 300% EE	100% 300% EE
Honoraires Médecins - IRM - Echographie - actes techniques non dispensés par des médecins		100% 300% EE		100% 300% EE
Honoraires Médecins - IRM - Echographie	100% 300% EE	100% 100% EE	100% 300% EE	100% 300% EE
Actes de laboratoire	100% 300% EE		100% 300% EE	
Honoraires Paramédicaux - Analyses médicales	100% EE		100% EE	
Transport médical	100% EE		100% EE	
Médicaments - Pharmacie	100%		100%	
Matériel médical - Appareils et accessoires	100% EE + 25% EE		100% EE + 25% EE	
Orthopédie	100% EE + 25% EE		100% EE + 25% EE	
<b>AIDE AUDITIVE</b>				
1 appareil par oreille / 4 ans				
<b>Prestations du PANIER 100% SANTE :</b>				
Acte auditive (disponible à compter du 01/01/2021)		100% EE		100% EE
Pièces et entretien pour prothèse auditive (disponible à compter du 01/01/2021)		100%		100%
<b>Prestations du PANIER LIBRE :</b>				
<b>Au 01/01/2020 :</b>				
Acte auditive - 20 ans et + (par oreille)		100% EE		100% EE
Acte auditive - < 20 ans (par oreille)		100% EE		100% EE
Pièces et entretien pour prothèse auditive				
<b>Au 01/01/2021 :</b>				
Acte auditive - 20 ans et + (par oreille)		100% EE		100% EE
Acte auditive - < 20 ans (par oreille)		100% EE		100% EE
Pièces et entretien pour prothèse auditive		100%		100%
<b>OPTIQUE</b>				
Une paire de lunettes tous les 2 ans pour les adultes sauf changement de correction visuelle et pathologies définies par le législateur et sauf pour -14 ans				
<b>Prestations du PANIER 100% SANTE :</b>				
Monture - Verre d'examen strict		100% EE		100% EE
Assemblage - Suppléments pour verre en cas de pathologie		100% EE		100% EE
<b>Prestations du PANIER LIBRE :</b>				
Monture		100% EE		100% EE
Verres		100% EE		100% EE
Suppléments pour verre en cas de pathologie		100% EE		100% EE
Lentilles (y compris contact)		100% EE		100% EE
Chirurgie de la myopie		100% EE		100% EE

AK  
 LP  
 4  
 SA



**ANNEXE**

Garanties exprimées en complément de la Sécurité sociale	BASE		OPTION	
	Signataires DPTAM	Non signataires DPTAM	Signataires DPTAM	Non signataires DPTAM
<b>DENTAIRE</b>				
<b>Prestations du PANIER 100% SANTE :</b>				
Soins et prothèses dentaires	100% BR - HLF		100% BR - HLF	
<b>Prestations des PANIERS LIBRE &amp; MAITRISE :</b>				
Soins dentaires (dont parodontologie)	50% BR		50% BR	
Stomatologie	80% BR	50% BR	80% BR	50% BR
Soins Ortho.	50% BR		50% BR	
Prothèses dentaires (y compris couronne sur implant remboursés)	50% BR		50% BR	
Soins Core remboursé	50% BR		50% BR	
Actes dentaires non remboursés par la SS y compris parodontologie	50% BR		50% BR	
Orthodontie	50% BR		50% BR	
Orthodontie non remboursée par la S.S. (pour les enfants de moins de 18 ans)	50% BR		50% BR	
Implant dentaire	50% BR		50% BR	
<b>MEDICINE NON CONVENTIONNELLE par un praticien ayant un a'ADELI ou FINESS, non remboursée par la S.S.</b>				
Ostéopathe ou psychologue	50% BR		50% BR	
Détecteur ou nutritionniste	50% BR		50% BR	
<b>AUTRES SOINS</b>				
Cure Thémale acceptée par la S.S.	50% BR		50% BR	
Naissance / Adoption	20% BR		20% BR	
Majoration à la naissance gémellaire	20% BR		20% BR	
<b>PREVENTION</b>				
Vaccins prescrits non remboursés	100% BR		100% BR	
Substitut nicotinique	100% BR		100% BR	
<b>SERVICE COMPLEMENTAIRE</b>				
Assistance AG2R	100% BR			
Réservation soins ITELIS	100% BR			
Téléconsultation médicale AG2R	100% BR			

**LEXIQUE**

Ces tableaux sont communiqués à titre d'information et ne sauraient être assimilés aux notices d'informations de l'assurance.

Le dossier non conventionnel est considéré comme un non-DPTAM.

**DPTAM** : Organisme de Prévoyance Tardive Métrépolitaine de Prévoyance ou C.A.P. à cotiser obligatoirement. Pour savoir si votre médecine est DPTAM rendez-vous sur [www.amgairesante.com](http://www.amgairesante.com)

**Frais Réels (FR)** : dépenses engagées par l'assuré Effectuées sur les feuilles de soins. Ils découlent de

la Sécurité sociale les factures.

**Base de Remboursement Sécurité sociale (BR)** : 100% relatif à partir duquel la Sécurité sociale rembourse les prestations y compris les soins de prévention.

**Ticket Modérateur (TM)** : différence entre le Juste de Remboursement (BR) Sécurité sociale et le remboursement Sécurité sociale (FR).

**Plafond Mensuel de la Sécurité sociale (PMSS)** : est le montant total des soins remboursés par la Sécurité sociale par an. 1.512,75 en 2019.

**PLV** : Prélèvement en Vierge

**HLF** : Hors Frais Hospitaliers / Hors Frais Hospitaliers

*(Handwritten signatures and initials)*

# MA GRILLE OPTIQUE



GRILLE OPTI4 régime de base

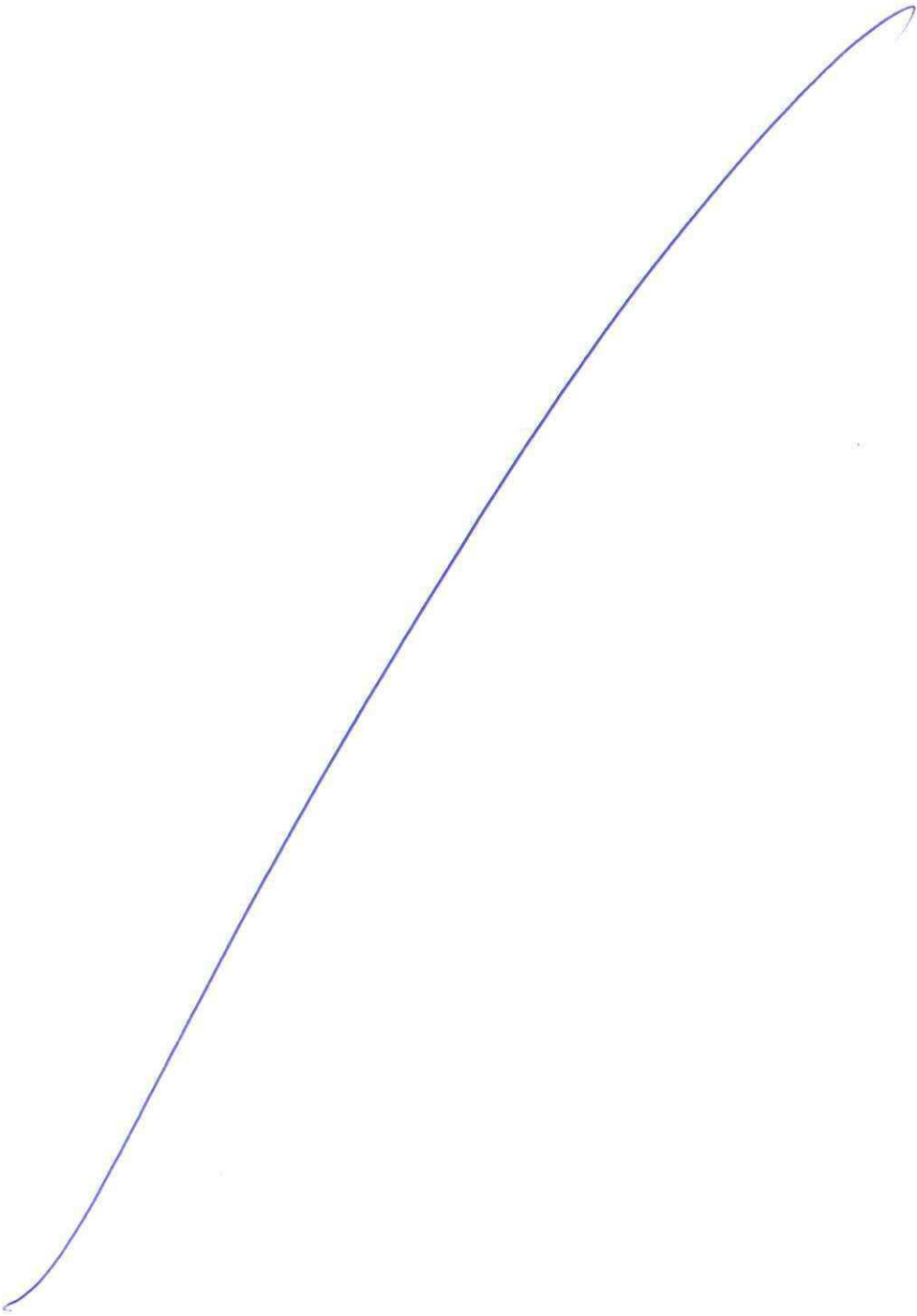
HORS PANIER 100% SANTE			Dans le réseau optique Itelis		Hors réseau optique Itelis	
Sphère ou sphère - Cylindre	Cylindre	Caractéristiques des verres Unifocaux et Multifocaux organiques de marques exclusivement	Remboursement Incourent Sécurité sociale	Caractéristiques des verres Unifocaux et Multifocaux	Vente Unifocal Rembour sement Incourent Sécurité sociale	Vente Multifocal Rembour sement Incourent Sécurité sociale
Sphère	De 0 à +2					
Sphère	De 0 à 0,5					
Sphère + Cylindre	De 0 à +2					
Sphère	De 0 à 2,25 ou de +2,25 à +4					
Sphère	De 0 à 2,25					
Sphère + Cylindre	De +2,25 à +4					
Sphère	De 0 à 1,25 ou de +1,25 à +4					
Sphère	De 0 à 1,25					
Sphère + Cylindre	De +1,25 à +4					
Sphère	De 0 à 4,25 ou de +4,25 à +8					
Sphère	De 0 à 4,25					
Sphère + Cylindre	De +4,25 à +8					
Sphère	De 0 à 6,25					
Sphère + Cylindre	De +6,25 à +8					
Sphère	De 0 à 8					
Sphère + Cylindre	+8					

GRILLE OPTI5 régime de base - option

HORS PANIER 100% SANTE			Dans le réseau optique Itelis		Hors réseau optique Itelis	
Sphère ou sphère - Cylindre	Cylindre	Caractéristiques des verres Unifocaux et Multifocaux organiques de marques exclusivement	Remboursement Incourent Sécurité sociale	Caractéristiques des verres Unifocaux et Multifocaux	Vente Unifocal Rembour sement Incourent Sécurité sociale	Vente Multifocal Rembour sement Incourent Sécurité sociale
Sphère	De 0 à +2					
Sphère	De 0 à 0,5					
Sphère + Cylindre	De 0 à +2					
Sphère	De 0 à 2,25 ou de +2,25 à +4					
Sphère	De 0 à 2,25					
Sphère + Cylindre	De +2,25 à +4					
Sphère	De 0 à 1,25 ou de +1,25 à +4					
Sphère	De 0 à 1,25					
Sphère + Cylindre	De +1,25 à +4					
Sphère	De 0 à 4,25 ou de +4,25 à +8					
Sphère	De 0 à 4,25					
Sphère + Cylindre	De +4,25 à +8					
Sphère	De 0 à 6,25					
Sphère + Cylindre	+8					

AK

Handwritten signatures and initials: PP, 207, 5, and a large signature.



407 A